

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MINISTÈRE DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Secrétariat général
SG/SPES

Décision du 20 juin 2017 portant délégation de signature du sous-directeur, directeur de l'École nationale des techniciens de l'équipement (ENTE)

NOR : TREK1716693S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le directeur de l'École nationale des techniciens de l'équipement,

Vu le décret n° 2013-1041 du 20 novembre 2013 autorisant le ministre chargé du développement durable à déléguer certains de ses pouvoirs de recrutement et de gestion d'agents placés sous son autorité ;

Vu l'arrêté du 20 novembre 2013 portant délégation de pouvoirs du ministre chargé du développement durable en matière de gestion d'agents placés sous son autorité ;

Vu l'arrêté du 20 novembre 2013 portant délégation de pouvoirs en matière de gestion des membres des corps des adjoints administratifs de l'État et des membres des corps des dessinateurs de l'équipement du ministère chargé du développement durable ;

Vu l'arrêté du 8 février 2017 relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'École nationale des techniciens de l'équipement ;

Vu l'arrêté du 14 juin 2017 nommant M. MATTEUCCI (Bruno), sous-directeur, directeur de l'École nationale des techniciens de l'équipement pour une durée d'un an,

Décide :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à l'effet de signer, au nom du directeur de l'École nationale des techniciens de l'équipement (ENTE), les décisions relatives à la gestion du personnel du site d'Aix-en-Provence prévues par les arrêtés du 20 novembre 2013 susvisés à :

Mme PASTOR (Marie-Josée), directrice des études du site d'Aix-en-Provence, pour les décisions relatives aux stagiaires et aux personnels titulaires et PNT placés directement sous son autorité.

M. CALLIER (Hubert), directeur du centre ministériel d'appui à la formation à distance, pour les décisions relatives aux personnels titulaires et PNT placés directement sous son autorité.

Mme REOCREUX (Anne), secrétaire générale du site d'Aix-en-Provence, pour les décisions relatives aux autres personnels titulaires et PNT du site.

Article 2

Délégation est donnée à l'effet de signer, au nom du directeur de l'École nationale des techniciens de l'équipement (ENTE), les décisions relatives à la gestion du personnel du site de Valenciennes prévues par les arrêtés du 20 novembre 2013 susvisés à :

M. LEMERAY (Pascal), directeur des études du site de Valenciennes, pour les décisions relatives aux stagiaires et aux personnels titulaires et PNT placés directement sous son autorité.

M. CALLIER (Hubert), directeur du centre ministériel d'appui à la formation à distance, pour les décisions relatives aux personnels titulaires et PNT placés directement sous son autorité.

M. MUNDUBELTZ (Franck), secrétaire général du site de Valenciennes, pour les décisions relatives aux autres personnels titulaires et PNT du site.

Article 3

Délégation est donnée à l'effet de signer, pour les stagiaires :

- autorisation d'absence, aménagement et facilités horaires, gestion JRTT ;
- congés annuels, sans traitement pour accomplissement du service national ou avec traitement pour accomplissement d'une période d'instruction militaire obligatoire, congé sans traitement d'accompagnement d'une personne en fin de vie, sans traitement pour suivre un cycle préparatoire à un concours donnant accès à un emploi public de l'État, des collectivités publiques et de leurs établissements publics, à un emploi militaire, de fonctionnaire des assemblées parlementaires ou de magistrat de l'ordre judiciaire ou à un emploi de la fonction publique internationale, soit une période probatoire ou une période de scolarité préalable à une nomination dans l'un de ces emplois ;
- congé de présence parentale, de maternité, d'adoption, de paternité.

Article 4

La décision du 1^{er} février 2017 portant délégation de signature aux directeurs par intérim de l'École nationale des techniciens de l'équipement est abrogée.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique et solidaire.

Fait le 20 juin 2017.

*Le directeur de l'École nationale
des techniciens de l'équipement (ENTE),*
B. MATTEUCCI